



MENTION COMPLÉMENTAIRE COIFFURE - COUPE - COULEUR

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le titulaire de la mention complémentaire « coiffure coupe couleur » est un professionnel spécialisé, qui a acquis les compétences nécessaires dans les techniques de coloration, de coupe et de coiffage. Il est en capacité d' :

- Exercer son activité dans les salons et entreprises de coiffure, dans les milieux du spectacle et de la mode, dans les établissements sanitaires et sociaux, dans les entreprises de production et de distribution des produits capillaires,
- Occuper des postes de coiffeur, d'animateur ou de responsable technique, de conseiller professionnel.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Brevet Professionnel (BP)
- BTS Coiffure
- Brevet de maîtrise
- BAC Pro. Métiers de la coiffure

ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

- Possibilité de travailler dans des hôtels ou clubs de vacances
- Devenir coiffeur à domicile
- ...



Certifié par le
Ministère de
l'Éducation nationale

**SUR
1 AN**
-- semaine A --
2 jours CFA
3 jours entreprise
-- semaine B --
1 jour CFA
4 jours entr.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire du CAP Coiffure.

Prérequis exigés :

Contraintes des horaires et au travail des jours fériés et week-ends.
Contre- indication à la station debout prolongée.

CONTRAT

APPRENTISSAGE



Jeune de
16 à 29 ans

PROFESSIONNALISATION



Sans condition
d'âge

CALENDRIER

Entrée possible de septembre à décembre.
Nous consulter pour les prochaines dates de session.

DURÉE

490 heures

TARIF

1/ en alternance : coût de la formation pris en charge par l'OPCO de la branche professionnelle.
2/ financement personnel : nous contacter.



CONTENU DE FORMATION

- S'informer et Communiquer
- Organiser et Gérer
- Concevoir et Evaluer
- Mettre en œuvre des techniques de coloration : déterminer la ou les techniques, choisir les produits, mettre en œuvre des techniques d'hygiène et de soins capillaires, décoloration, gommage, coloration, techniques de mèches...
- Mettre en œuvre des techniques de coupe « dame » : concevoir une coupe personnalisée, réaliser des coupes sur tout type et toute longueur de cheveux en utilisant différents outils
- Mettre en œuvre des techniques de coiffage : concevoir un coiffage personnalisé, mettre en œuvre des techniques de mise en forme temporaire et des techniques de coiffage
- Contrôler et évaluer la qualité de la prestation
- Biologie et technologies appliquées
- Environnement professionnel
- Relations professionnelles

Lieu d'exercice de l'activité

Salons de coiffure.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de théorie et de pratique

- Présentiel
- Distanciel

ÉVALUATION

- Contrôle continu
- Examen blanc
- Contrôle en Cours de Formation
- Mises en situation
- Mémoire / soutenance
- Positionnement
- Examen final ponctuel

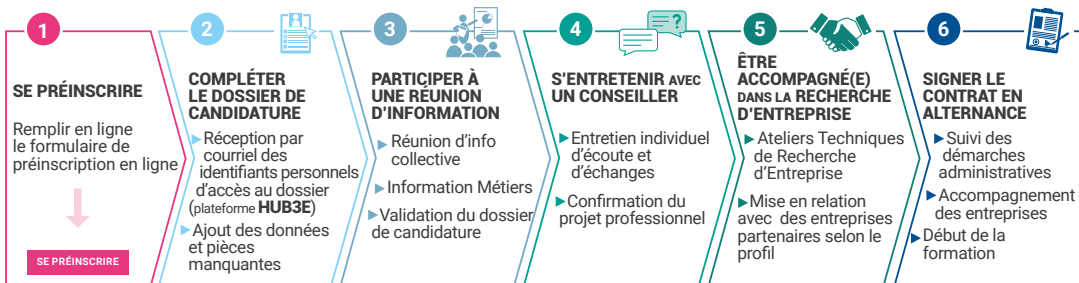
HANDICAP

- Site accessible aux personnes en situation de handicap
- Contacter le référent handicap sur mission.handicap@fdme91.fr

MODALITÉS D'OBTENTION

- Diplôme accessible sous forme globale pour les candidats issus de la voie de l'apprentissage.
- Diplôme accessible sous forme progressive par capitalisation de blocs de compétences pour les candidats individuels ou issus de la formation professionnelle et de la VAE.

Inscription sur www.facmetiers91.fr



délai d'accès : 3 semaines entre la préinscription et l'admission de la candidature